



Association Aéronautique
et Astronautique
de France

BULLETIN D'ADHÉSION

ENTREPRISE ÉCOLE/UNIVERSITÉ

DATE D'ADHÉSION

..... / /

COTISATION ANNUELLE

Montant de la cotisation
allouée à 3AF

ENTREPRISE
1 750 €

ADHÉRENT * PME
650 €

BIENFAITEUR
à partir de 3 600 €

DONATEUR
à partir de 15 000 €

ÉCOLE/UNIVERSITÉ
ADHÉRENTE
920 €

ÉCOLE/UNIVERSITÉ
BIENFAITRICE
à partir de 1 235 €

* Entreprise dont l'effectif est inférieur
à 250 personnes.

DIRIGEANT

1ère Personne

NOM

PRÉNOM

DATE DE NAISSANCE / /

FONCTION

TÉL.

E. MAIL

INTERLOCUTEUR

2ème Personne

NOM

PRÉNOM

DATE DE NAISSANCE / /

FONCTION

TÉL.

E. MAIL

ÉTABLISSEMENT

NOM ET RAISON SOCIALE

ADRESSE

TÉL.

SITE

COMMISSIONS TECHNIQUES

Quelles sont les Commissions Techniques auxquelles vous souhaiteriez activement participer ?

- Aviation commerciale Aviation légère et machines dérivées Drones Hélicoptères
 Missiles tactiques Systèmes optroniques Aérodynamique Propulsion aéronautique et spatiale
 Exploration et observation spatiale Essais Matériaux Structures Sigma2 Transport spatial
 Stratégie et affaires internationales Intelligence stratégique et prospective Propriété intellectuelle



Association Aéronautique
et Astronautique de France

3AF - 6, rue Galilée
75116 PARIS - France
Tél. : +33 1 56 64 12 30
E-mail : gestionmembres@aaaf.asso.fr

BULLETIN D'ADHÉSION

ENTREPRISE
ÉCOLE/UNIVERSITÉ

www.3af.fr

Le règlement de la cotisation donne droit à la revue de l'association, la version numérique de la Lettre 3AF, à l'annuaire des membres, à l'accès à des publications privées sur le site www.3af.fr et à des tarifs préférentiels sur les conférences, journées d'études et colloques organisés par 3AF.

COMMENT RÉGLER VOTRE COTISATION

Le barème a été voté à l'Assemblée Générale Ordinaire le 29 juin 2022.



PAR CHÈQUE

*Libellé à l'ordre de l'association AAAF et à envoyer à :
3AF, Relations membres, 6 rue Galilée, 75116 Paris*



PAR VIREMENT BANCAIRE

RIB sur simple demande à gestionmembres@aaaf.asso.fr

RECEVOIR VOTRE FACTURE ET VOTRE REÇU FISCAL

Veillez vous adresser à gestionmembres@aaaf.asso.fr

Votre reçu fiscal donne droit à une réduction d'impôt.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à favoriser l'adaptation des activités de l'Association Aéronautique et Astronautique de France aux attentes de ses membres individuels et collectifs. Les données sont accessibles aux responsables locaux et nationaux ainsi qu'au Secrétariat Exécutif de l'association.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au Secrétariat Exécutif de 3AF, 6 rue Galilée, 75116 Paris. Vous pouvez également pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.